

# Rapport public Parcoursup session 2022

Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Portail Droit - Droit - Martinique (28283)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Droit - Droit - Martinique (11839)	Jury par défaut	Tous les candidats	300	513	502	513	35	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2021-2022 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2021-2022). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## **Attendus locaux**

- Etre intéressé par les problématiques liées au droit.
- Etre doté d'une bonne culture générale.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

**Objectif :**

L'objectif poursuivi par la Licence Mention DROIT est de répondre aux besoins croissants de la société en matière de droit, en formant de bons juristes capables d'investir le champ du droit public (fonction publique d'Etat ou territoriale) ou du droit privé.

Il s'agit de faire acquérir à l'étudiant les connaissances fondamentales dans les disciplines juridiques, mais aussi une culture juridique générale solide, et de l'initier aux méthodes de travail propres aux disciplines juridiques

**Organisation des études :**

Les études sont organisées en six semestres (3 ans), avec une spécialisation progressive allant de la première année (découverte du droit et possibilité de réorientation) jusqu'au début de la spécialisation en 3e année, qui sera confirmée à partir du master.

La formation s'articule autour de cours magistraux et de travaux dirigés en plus petits groupes, destinés à approfondir les enseignements

dispensés en cours et à acquérir les éléments indispensables de méthodologie

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### CADRAGE PARAMETRAGE POUR L'AIDE A LA DECISION

Informations préliminaires :

- Les critères définis l'an dernier sont intégralement reproduits.
- La licence de droit est une filière non sélective et le pôle Martinique ayant suffisamment de places, l'enjeu principal du travail sur ParcoursSup réside dans le choix des étudiants à orienter vers le parcours Oui Si.
- Les critères choisis doivent être conformes aux critères communiqués aux étudiants en amont. En effet, depuis une décision du Conseil constitutionnel qui impose la publicité des paramètres utilisés sous forme d'un rapport. Pour la licence de droit, ce sont principalement les compétences et critères généraux déterminés au niveau national qui ont été communiqués aux candidats. Au niveau local, est demandé de démontrer un intérêt pour les problématiques liées au droit et une bonne culture générale.

En termes de compétences, il est demandé de savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires qui passe par la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Il est par ailleurs exigé de disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte mais également d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel. Enfin, est attiré l'attention des candidats sur la nécessité d'être apte à travailler de façon autonome et organiser son travail et sur le fait d'être ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Les différents éléments à paramétrer sont les suivants : Evaluation quantitative, Evaluation des langues, Fiche Avenir, Evaluation qualitative, Note globale et Aménagement de parcours (Oui Si).

#### 1. Evaluation quantitative

Une évaluation quantitative est calculée sur la base des notes des bulletins scolaires ou des résultats obtenus aux épreuves du bac pour chacune des séries de bac codifiées selon la nomenclature nationale actuelle. Une évaluation quantitative est TOUJOURS paramétrée et calculée pour une série de bac et peut être également déclinée pour une spécialité dans une série.

Au vu des circonstances ces dernières années scolaires, il est décidé de prendre en compte les notes de 1ère et de Terminale. Les matières du tronc commun à privilégier sont celles qui relèvent des critères généraux : Français, Histoire Géographie, Philosophie.

Au vu de la nécessaire logique qui est nécessité dans le cadre du raisonnement juridique, il est décidé de mettre un coef 1 pour les enseignements scientifiques. Les matières telle que le français, la philo et l'histoire-géo se verront attribuer un coefficient 3. De même pour l'option Droit et grands enjeux du monde contemporain (ou Droit-Economie en filières technologiques).

Par ailleurs, pour les enseignements de spécialité, il est décidé :

- Histoire Géographie, Géopolitique, Science Politique : Coeff 3
- Humanités, Littérature et Philosophie : Coeff 3
- Sciences économiques et sociales (ou équivalent) : Coeff 3
- Numérique et Science informatique (ou équivalent) : Coeff 1

## 2. Evaluation des langues vivantes

Il est décidé de ne pas prendre en compte spécifiquement et de manière accentuée de langues vivantes en particulier.

## 3. Fiche Avenir

La rubrique « Fiche Avenir » permet de donner un coefficient à chacun des éléments d'appréciation d'un élève renseignés par le professeur principal ainsi qu'à chacun des avis saisis par le chef d'établissement sur la fiche Avenir. Chacune des modalités de réponse doit être assortie d'une valeur comprise entre 0 et 20.

Les items remplis par le Professeur principal sont : Méthode de travail ; Autonomie ; Engagement citoyen ; Capacité à s'investir. Le proviseur rend un avis « sur la capacité à réussir ». A part l'engagement citoyen pour lequel on doit décider si Oui ou Non on le prend en compte, les autres items sont appréciés de la manière suivante : Très satisfaisant, Satisfaisant, Assez satisfaisant et Peu démontrée.

La note attribuée à chaque appréciation sont les suivantes :

Très satisfaisant = 20

Satisfaisant = 15

Assez satisfaisant = 12

Peu démontrée = 09

Au vu des critères fixés pour la licence, il est également décidé de tenir compte de l'engagement citoyen.

Ensuite, il est décidé de coefficienter les items pour privilégier certains : au vu des critères généraux, il s'agira de l'autonomie et de la méthode de travail. Par contre, il est décidé de ne pas coefficienter l'avis du proviseur qui ne connaît pas nécessairement bien tous les élèves.

## 4. Evaluation qualitative

Les évaluations qualitatives permettent d'évaluer des éléments qualitatifs des dossiers selon les critères définis par la commission d'examen des voeux. Exemple : Evaluation du projet de formation motivé. Cette rubrique permet d'ajouter une ou plusieurs évaluations qualitatives pour une formation ou pour l'ensemble des formations.

Cette évaluation est fastidieuse car elle nécessite d'examiner tous les dossiers dans le détail et de lire les projets professionnels des 500 dossiers. Elle n'est pas obligatoire et n'a d'intérêt que pour les formations qui ne peuvent pas accueillir tous les étudiants qui le souhaitent, ce qui n'est pas notre cas.

Il est décidé de ne pas faire d'évaluation qualitative. Elle pourra être prise en compte pour les Oui Si.

## 5. Note globale

Ce bloc permet de coefficienter les critères précédents entre eux, voire de privilégier une série de bac par exemple. Cela ajoute des points sur la note globale obtenue par le lycéen après application de tous les autres critères.

Il est décidé de :

- Mettre deux points pour les lycéens ayant pris l'option Droit et Grands problèmes contemporains
- Filières générales = 3 ; filières technologiques = 2

## 6. Aménagements de parcours (Oui Si)

Il est décidé de sélectionner les étudiants parmi ceux qui ont une moyenne entre 8 et 10 en filière générale, entre 10 et 12 en filière technologique et au-delà de 14 en filière professionnelle, après une analyse qualitative.

En tout état de cause, si certains décrochent et que des places se libèrent, il sera possible de proposer à d'autres étudiants de rejoindre la licence en 4 ans, sachant que dans la nouvelle maquette la différenciation de parcours ne se fait qu'à partir du S2 (sauf cours de tutorat en S1).

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Sur le plan de l'évaluation quantitative, il a été décidé que les notes prise en compte dans le paramétrage seraient celles de 1<sup>ère</sup> et de Terminale. Les matières du tronc commun à privilégier sont celles qui relèvent des critères généraux : Français, Histoire Géographie, Philosophie. Bien entendu, l'option Droit et grands enjeux du monde contemporain étendue à l'ensemble des bacheliers de la voie générale a fait l'objet d'une attention particulière. C'est également le cas des enseignements de spécialité suivants : Histoire Géographie, Géopolitique, Science Politique, Humanités, Littérature et Philosophie, Sciences économiques et sociales.

Pour l'heure, 513 candidats ont été classés, 125 propositions d'admission ont été définitivement acceptées (dont 53 étudiants boursiers et 2 non-résidents) pour le parcours général. Concernant le parcours Santé (LAS Droit), 20 étudiants ont acceptés définitivement la proposition, soit le nombre total de places proposées.

Enfin, dans une perspective plus générale, il est opportun de noter que 513 étudiants ont été appelés et classés, 422 propositions d'admission ont été refusées et, comme indiqué, 125 propositions d'admissions ont été acceptées défintivement. En L1 Droit, les effectifs stagnent ou augmentent très légèrement. Il faut néanmoins se satisfaire que 10 étudiants classés dans les 50 premiers aient acceptés l'admission en L1 Droit. Le rapport de l'an dernier interrogeait sur l'éventualité de mettre en place un parcours d'excellence au sein de la Licence de Droit pour attirer les bons lycéens et qu'ils ne partent en métropole pour suivre une formation similaire à celle que nous dispensons sur place. Aussi, nous avons, avec Mme le Professeur Carine David, lancé ce projet, sur lequel nous œuvrons actuellement. Le parcours d'excellence devrait donc être opérationnel à partir de janvier 2023 ou à la prochaine rentrée.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats		Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne culture générale	Matières générales & l'option Droit et grands enjeux du monde contemporain	Appréciations, bulletins de notes	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère	Aucun critère	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt de la formation	Curiosité / intérêt pour le droit	Être intéressé par les problématiques liées au droit	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini	Aucun critère défini	Complémentaire

**Signature :**

Michel GEOFFROY,  
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle  
Martinique